

Nomination de jeunes médecins au poste de médecin-conseil

Doc	a027009
Date de publication	18/11/1978
Origine	NR
	Médecin-conseil
Thèmes	Contrôle médical

Nomination de jeunes médecins au poste de médecin conseil.

Un Conseil provincial soulève ce problème à l'occasion d'une nomination et voudrait que le conseil national intervienne auprès des autorités responsables (Comité de contrôle INAMI).

Lettre du Conseil national (lettre du 22 novembre 1978).

A la suite d'un avis défavorable rendu par le Conseil d'Anvers concernant la reconnaissance d'un médecin conseil promu le 1er juillet 1978, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Conseil national a, en sa séance du 18 novembre 1978, émis l'avis que le contrôle médical ne pourrait être exercé que par des médecins qui ont au moins 10 années de pratique médicale ou qui pourraient faire état d'une compétence spéciale et reconnue.